

Note à la presse sur la première session des Conseils CEE et CEEA (Bruxelles, 25 janvier 1958)

Légende: Note à la presse sur la première session des Conseils de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), tenue à Bruxelles le 25 janvier 1958.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1958. 1ère session des Conseils de la CEE et de la CEEA, Bruxelles, 25.01.1958, CM2/1958-0001/e.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_a_la_presse_sur_la_premiere_session_des_conseils_cee_et_cea_bruxelles_25_janvier_1958-fr-11ace2e5-8cf5-4cdd-83a3-90bdeb54c284.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Note à la presse (Bruxelles, 25 janvier 1958)

Les Conseils des Ministres de la Communauté Economique Européenne et de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ont tenu leur première réunion le 25 janvier 1958 à Bruxelles, sous la Présidence de M. LAROCK, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, avec la participation des Ministres des Affaires Etrangères et des Affaires Economiques, et en présence des Commissions des deux Communautés. Etaient également présents à la séance inaugurale le Président et les Membres de la Haute Autorité de la CECA ainsi que le Président et les Membres du Conseil des Gouverneurs (voir en Annexe une liste des Ministres et délégués ministériels, des Présidents et membres des Commission, de la Haute Autorité, ainsi que du Secrétariat).

A cette occasion, les Conseils ont, en premier lieu, approuvé le Rapport qui leur a été présenté par le Baron Snoy et d'Oppuers, Président du Comité Intérimaire, sur les travaux effectués par ces derniers en exécution du mandat qui lui avait été confié par les Ministres des Affaires Etrangères lors de leur Conférence de Rome, le 25 mars 1957.

Ce mandat attribuait au Comité un certain nombre de tâches, les unes relatives à la coordination des négociations en cours au sein de diverses organisations internationales, d'autres ayant trait à la préparation de certaines missions confiées par le Traité aux Institutions.

Dans l'exécution de son mandat, le Comité a été assisté d'un certain nombre de groupes d'experts.

Parmi les travaux effectués par le Comité Intérimaire, il convient de citer ceux relatifs :

- à la mise au point d'une attitude commune des Six en ce qui concerne les négociations relatives à l'établissement d'une zone de libre échange ainsi que celles au sein du GATT.

En ce qui concerne ces dernières négociations, il convient de rappeler que le Comité Intérimaire avait chargé son Président agissant en collaboration avec les délégations des Six auprès du GATT, d'assurer, dans le cadre des directives du Comité, le rôle de coordinateur pour les négociations ainsi engagées ;

- à l'établissement d'un projet de Statut du Comité Monétaire prévu par l'article 105 du Traité ;

- à l'élaboration d'une nomenclature douanière commune et au calcul des taux du tarif douanier commun ;

- à la mise au point d'un protocole additionnel à la Convention européenne concernant la Sécurité sociale des travailleurs migrants, protocole qui a été signé le 9 décembre 1957 à Rome en même temps que la Convention ;

- à la coordination de l'attitude des Six au sein de diverses organisations et conférences internationales (Commission économique des pays de l'Amérique latine, Nations-Unies, Commissions économiques pour l'Europe) ;

- à diverses questions Euratom (programme de recherches, règlement de sécurité, travaux du Syndicat d'Etudes sur la séparation isotopique) ;

- à l'élaboration des Statuts de l'Agence d'Approvisionnement ;

- à la coordination de l'attitude des Six dans les négociations nucléaires à l'O.E.C.E. ;

- à la mise au point des protocoles sur les privilèges et immunités et sur le Statut de la Cour de Justice des deux Communautés, protocoles qui ont été signés à Bruxelles, le 17 avril 1957 et qui sont annexés aux Traités de Rome ;

- à l'adoption d'une Résolution signée le 18 juin 1957 concernant la désignation des représentants des Etats

membres à l'Assemblée des Communautés Européennes.

En second lieu, les Conseils, examinant la question de l'établissement de leurs règlements intérieurs prescrits respectivement par l'article 151, alinéa 1 du Traité C.E.E., et par l'article 121, alinéa 1 du Traité C.E.E.A., sont convenus de confier aux représentants permanents des Gouvernements le mandat de préparer, avec la participation d'un représentant de chacune des Commissions, un projet de règlements intérieurs provisoires qui seraient soumis à l'approbation des Conseils au cours de l'une de leurs prochaines sessions.

Par ailleurs, les Conseils ont décidé que leur Secrétariat continuera à être assuré par le Secrétariat du Comité Intérimaire, qui est dirigé par M. Christian Calmes, Secrétaire Général du Conseil de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

En ce qui concerne la question des avances destinées à couvrir les premières dépenses des Communautés, les Conseils ont décidé le versement par les Gouvernements d'une première avance destinées à assurer le fonctionnement des Institutions pendant trois mois.

A l'issue de ces trois mois, les Commission seront en mesure de soumettre aux Conseils des propositions précises en ce qui concerne le reste de l'exercice financier.

D'autre part, les Conseils, examinant la question de la procédure à suivre pour la constitution du Comité Economique et Social prévu respectivement par l'article 193 du Traité C.E.E. et par l'article 165 du Traité C.E.E.A., sont convenus de charger un groupe de travail, composé de représentants des Etats membres ainsi que des deux Commissions, de procéder, sur la base de l'échange de vues intervenu au cours de la présente session, à l'étude du problème de la composition du comité afin d'assurer une représentation équilibrée de toutes les catégories de la vie économique et sociale des Etats membres des Communautés.

En ce qui concerne l'attitude commune à adopter par les six pays au sein de l'Agence européenne de l'Energie nucléaire, il a été décidé que les représentants des six Gouvernements et de la Commission se concerteront régulièrement en vue de coordonner leur action au sein de l'Agence européenne de l'Energie nucléaire.

Enfin le Conseil a examiné la question de la participation de la Commission du Marché Commun aux travaux en vue de l'établissement d'une zone de libre échange. A cette occasion, il a été rappelé que déjà, lors de la constitution du Comité Intergouvernemental de l'O.E.C.E., la participation de la Communauté économique européenne à ce Comité avait été prévue.

A présent, la Commission, gardienne du Traité et agent d'action commune des Six, étant en place, le Conseil a décidé qu'elle participerait donc activement à tous les travaux des Six en cette matière ; les Gouvernements attacheront le plus grand prix à ces vues et travailleront avec elle à la poursuite des négociations engagées.

*

* *

Le Conseil de la C.E.E. et le Conseil de la C.E.E.A. tiendront chacun leur prochaine session le 25 février 1958.

Annexe

Délégation belge

M. V. LAROCK Ministre des Affaires Etrangères
M. H. LIEBAERT Ministre des Finances
M. H. FAYAT Ministre du Commerce Extérieur
Baron J. Ch. SNOY et d'OPPUERS Représentant Permanent
 Secrétaire Général du Ministère des Affaires Economiques

Affaires Etrangère s

M. L. SCHEYVEN Secrétaire Général
 M. J. DELVAUX de FENFFE Directeur Général de la Politique
 M. P.A. FORTHOMME Administrateur-Directeur Général du Commerce Extérieur
 M. R. ROTHCHILD Ambassadeur
 M. M. WERY Chef de Cabinet de M. le Ministre des Affaires Etrangères
 M. GRANDRY Chef de Cabinet de M. le Ministre du Commerce Extérieur
 M. WENDELEN Conseiller,
 Représentant permanent adjoint
 M. WATTEEUW Premier Secrétaire
 M. H. VANDER EYCKEN Secrétaire de Cabinet de M. le Ministre des Affaires Etrangères
 Affaires Economiques

M. VAN DER MEULEN Directeur Général
 M. VAN TICHELEN Directeur Général
 M. POURVOYEUR Conseiller
 Ministère des Colonies

M. MASURE Directeur
 M. LEFEBVRE Secrétaire d'Administration
 Ministère de l'Agriculture

M. BLERO Directeur Général
 M. MOSTIN Directeur
 Ministère des Finances

M. LEGRAND Chef de Cabinet de M. le Ministre des Finances
 M. MABILLE Chef de Cabinet adjoint de M. le Ministre des Finances
 M. DUBOIS Directeur

Deutsche Delegation

H. Dr. Heinrich von BRENTANO Bundesminister des Auswärtigen Amts
 Prof. Dr. Ludwig ERHARD Bundesminister für Wirtschaft
 Dr. Frans ETZEL Bundeminister für Finanzen
 Prof. Dr. Siegfried BALKE Bundesminister für Atomfragen
 Auswärtiges Amt

H. Dr. CARSTENS Ministerialdirigent
 H. Dr. HARKORT Ministerialdirigent
 H. Dr. HARTLIEB Vortragender Legationsrat I. Kl.
 H. Dr. HAEDRICH Legationsrat I. Kl.
 H. VON HASE Legationsrat I. Kl.
 H. HANSEN Legationsrat
 H. Dr. VIEHMANN
 Freiherr VON MENTZINGEN
 Bundesministerium für Wirtschaft

H. Prof. Dr. MUELLER-ARMACK
H. Dr. SEIBT Ministerialrat
H. JENTSCH Ministerialrat
H. REICHARDT
H. HOMANN Ministerialrat (Presse)
Bundesministerium für Finanzen

H. FISCHER-MENSHAUSEN Ministerialdirektor
H. FELDMANN Oberregierungsrat
Frau HARTMANN Referentin des Ministers
Bundesministerium für Atomfragen

H. Dr. MEYER-CORDING Ministerialdirigent
Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft u. Forsten

H. Dr. SCHLEBITZ Ministerialrat
H. VON VERSCHUER
Bundesministerium für Verkehr

H. SCHULTE-MEERMANN Ministerialrat
Bundesministerium für Arbeit

H. Dr. MILLER Regierungsrat
Bundespresseamt

H. Dr. WEBER

Délégation française

M. Christian PINEAU Ministre des Affaires Etrangères
M. Pierre PFLIMLIN Ministre des finances et des Affaires Economiques
M. Maurice FAURE Président de la Délégation française au Conseil des Ministres,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
M. Olivier WORMSER Directeur Général adjoint des Affaires Economiques et Financières au
Ministère des Affaires Etrangères
M. J.DONNEDIEU DE VABRES Secrétaire Général du Comité Interministériel pour les Questions de
Coopération économique européenne
M. René LARRE Directeur du Cabinet de M. Pflimlin
M. François VALERY Chef du Service de Coopération économique au Ministère des Affaires
Etrangères
M. GENTON Conseiller technique au Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
M. Jean MILLE Conseiller d'Ambassade
M. MANAC'H Conseiller d'Ambassade
M. RENOU Commissariat à l'Energie Atomique
M. Jean FRANCOIS PONCET Secrétaire d'Ambassade
M. de La GENIERE Inspecteur des Finances

Délégation italienne

M. Giuseppe PELLA Vice-Président du Conseil,

Ministre des Affaires Etrangères
 M. Giuseppe MEDICI Ministre du Trésor
 M. Attilio CATTANI Ambassadeur,
 Directeur Général des Affaires Economiques au Ministère des Affaires Etrangères
 M. Antonio VENTURINI Ambassadeur d'Italie à Luxembourg
 M. Francesco CAVALLETTI Ministre,
 Chef du Service de Presse du Ministère des Affaires Etrangères
 M. Roberto DUCCI Conseiller d'Ambassade,
 Vice-Directeur Général des Affaires Economiques au Ministère des Affaires Etrangères
 M. Franco BOBBA Conseiller d'Ambassade,
 Chef de Bureau, Direction des Affaires Economiques au Ministère des Affaires Etrangères
 M. Paolo MOLAJODI Conseiller de Légation
 M. Nicola CATALANO Avocat de l'Etat
 M. Silvano PALUMBO Ministère du Trésor
Délégation luxembourgeoise

M. Joseph BECH Président du Gouvernement,
 Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur
 M. Victor BODSON Ministre des Transports et de l'Energie
 M. Pierre WERNER Ministre des Finances
 M. Lambert SCHAUS Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles
 M. Pierre PESCATORE Conseiller de Légation
 M. Albert BORSCHETTE Conseiller de Légation
 M. Paul REUTER Secrétaire de Légation
 M. Albert DUHR Secrétaire de Légation

Délégation néerlandaise

M. J. LUNS Ministre des Affaires Etrangères
 M. H.J. HOFSTRA Ministre des Finances
 Prof. Dr. ZIJLSTRA Ministre des Affaires Economiques
 M. LINTHORST-HOMAN Représentant qualifié
 Ministère des Affaires Etrangères

Jonkheer H. VAN VREDENBURGH Ambassadeur Extraordinaire,
 Directeur Général pour la Coopération européenne
 Dr. H. RIEMENS Ministre plénipotentiaire
 Prof. Dr. J. KYMMELL Chef de la Direction de la Direction Intégration européenne
 M. C. RUTTEN Directeur Adjoint de la Direction européenne
 Ministère des Finances

Jonkheer C. VAN LENNEP Trésorier Général
 M. J. GROOTERS Chef de la Division des Affaires multilatérales
 Ministère des Affaires Economiques

M. HOOGWATER Conseiller Economique
 M. HIJZEN Directeur Adjoint de la Division de l'Intégration européenne